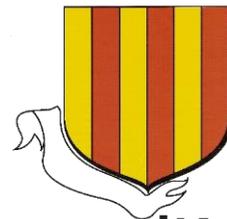


DICRIM

Document d'Information
Communal sur les Risques Majeurs

Les bons reflexes sécurité



Commune d'Auzebosc



Edito

Depuis l'approbation du PPRI (Plan de Prévention des Risques du Bassin Versant de la Raçon et de la Fontenelle) par le Préfet de la Seine Maritime le 29 mai 2020, notre commune, qui se situe dans ce périmètre, avait l'obligation réglementaire de se doter dans les 2 ans d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).



L'élaboration du PCS d'AUZEBOSC a été faite avec l'assistance d'ELVIA Group retenu par la Commune suite à une consultation de cabinets référencés dans ce domaine particulier.

Le présent Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (le DICRIM) a été établi afin d'informer la population d'AUZEBOSC sur tous les risques auxquels elle pourrait être exposée car un PCS ne doit pas se limiter au seul risque inondation exposé dans le PPRI mais prévoir tous les autres risques importants pouvant potentiellement se présenter, sur leurs conséquences et sur ce qu'il doit être fait en cas de crise.

Il y est ainsi recensé les mesures de sauvegarde répondant à tous les principaux risques sur le territoire communal : un citoyen informé est ainsi moins vulnérable.

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un document d'information et de prévention mais il ne doit en aucun cas faire naître un quelconque affolement dans l'esprit collectif à propos de risques dont on sait qu'ils sont, pour la plupart, extrêmement rares et limités.

Le DICRIM est surtout un outil pédagogique destiné à informer les habitants sur la conduite à tenir et sur les consignes à appliquer en cas de crise.

Le Maire d'AUZEBOSC
Dominique MACE

SOMMAIRE

Les risques majeurs

Inondation	03
Mouvement de terrain	05
Transport de matières dangereuses	07

Les autres risques

Tempête	9
Canicule	10
Grand froid	11
Nucléaire	12
Pandémie	13
Attaque terroriste	14

Consignes générales	15
---------------------	----

C'est quoi un DICRIM ?

Le DICRIM a pour but d'informer les habitants de sa commune sur les risques naturels et technologiques auxquels ils peuvent être soumis. Il comprend :

- La description des risques et de leurs conséquences prévisibles
- L'exposé des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune
- Les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas d'évènement majeur.

Le DICRIM synthétise le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui fixe les règles et indique les mesures que la collectivité met en œuvre pour assister la population. Le PCS est consultable en Mairie et sur le site internet www.auzebosc.fr

Les risques naturels



Inondation



Mouvement de terrain



Tempête



Canicule



Grand froid

Risques technologiques et autres



02 Transport de matières dangereuses



Nucléaire



Pandémie



Attaque terroriste



Inondation

Une inondation est une submersion lente ou rapide d'une partie du territoire (voirie, sous-sols, RDC de maisons, caves ...). Elle est provoquée par des remontées de nappe, des pluies importantes et durables ou encore par des pluies exceptionnelles à caractère orageux.

AVANT

- > **Mettre hors de portée les véhicules, objets précieux, produits dangereux ou polluants**
- > **Couper le gaz, l'électricité, la chaudière et le disjoncteur**
- > **Prévoir l'évacuation ou le confinement**
- > **Rentrer les animaux à l'abri**

PENDANT

- > **Se tenir informé**
- > **Se réfugier dans un lieu en hauteur**
- > **Ne pas rejoindre ses proches ou ses enfants à l'école**
- > **Ne pas téléphoner et encombrer les lignes**

APRES

- > **Écouter et suivre les consignes des autorités**
- > **Apporter une première aide aux voisins**
- > **N'encombrer pas les voies d'accès**
- > **Aérer et désinfecter les pièces**
- > **Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche**

Moyens d'alerte



Mégaphone



Porte à porte



Radio



Panneaux d'affichage



Site Internet



Réseaux sociaux

Reflexes



Monter dans les étages



Couper l'électricité et le gaz



Ne pas téléphoner : libérer les lignes pour les secours



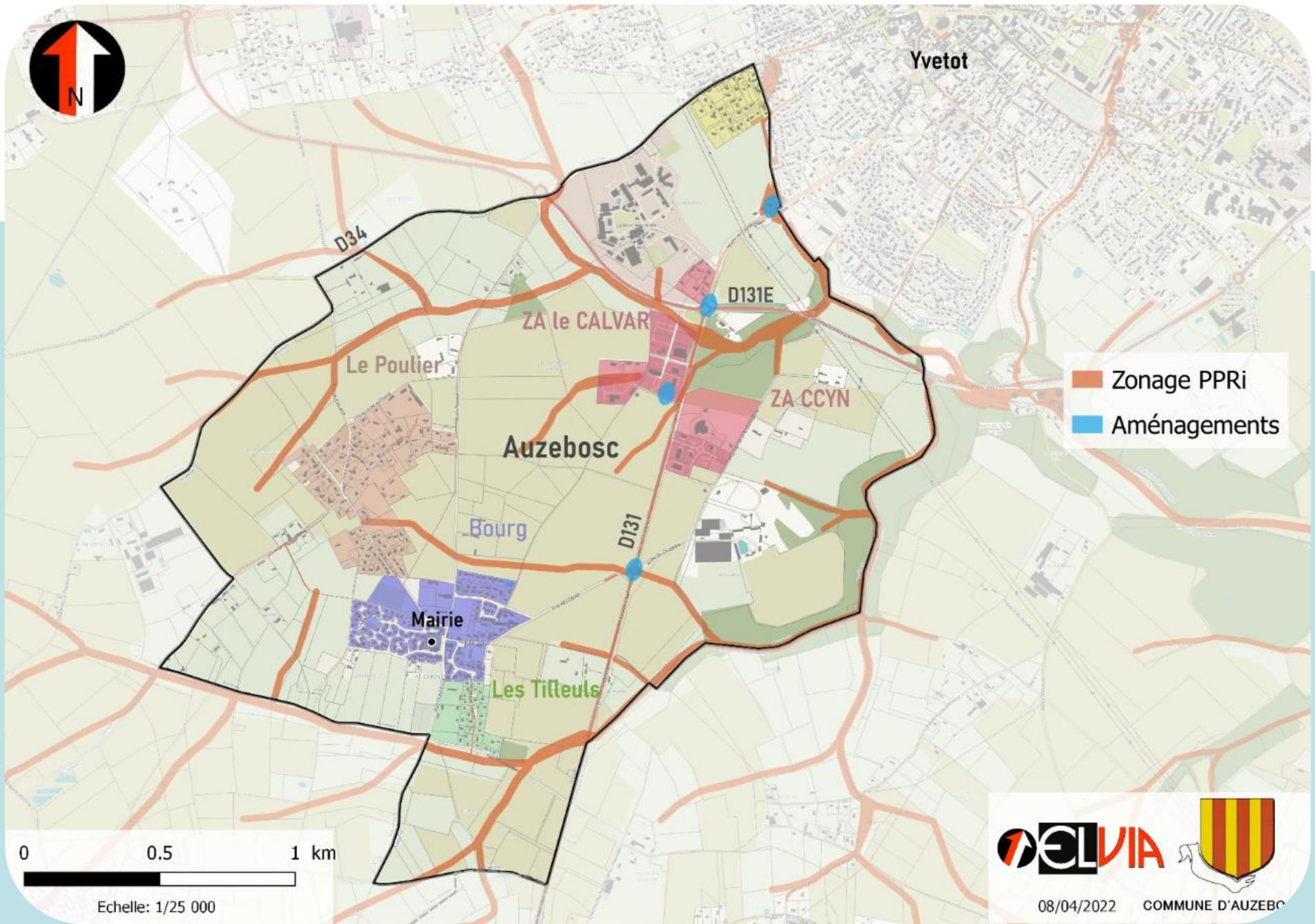
Fermer les portes et les aérations



Ne pas chercher les enfants à l'école



Écouter la radio pour connaître les consignes





Mouvement de terrain

Les mouvements de terrain peuvent être causés par un effondrement de cavités souterraines (karsts, bédouilles ou carrières) ou encore par des coulées de boue lors de fortes précipitations. Ces déformations peuvent être rapides et fragiliser les infrastructures.

AVANT

- > **S'informer du risque encouru, des consignes de sauvegarde énoncées dans ce document,...**
- > **Ne jamais s'aventurer dans une carrière souterraine abandonnée ou s'approcher d'un puits**

PENDANT

- > **S'éloigner en cas d'affaissement ou d'effondrement du bâtiment ou du terrain**
- > **Ne pas essayer de récupérer ses affaires**
- > **Interdire l'accès à la zone dangereuse**
- > **Prévenir les sapeurs-pompiers ou la gendarmerie**

APRES

- > **Informez les autorités (Maire)**

Moyens d'alerte



Porte à porte



Site Internet



Panneaux d'affichage



Réseaux sociaux

Reflexes



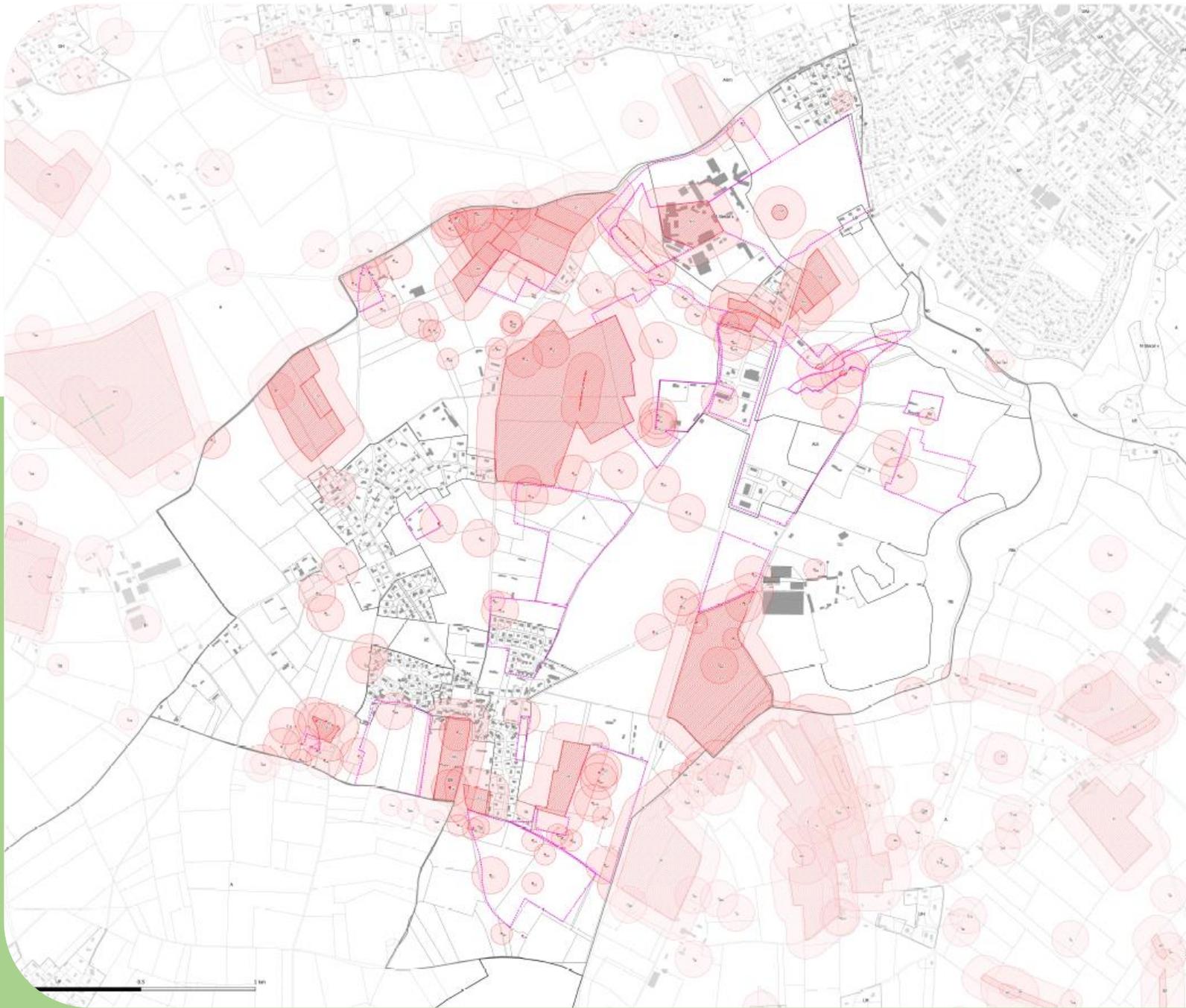
S'éloigner du danger



Suivre les consignes



Informez les autorités



Avant	Signature publique	Approbation
10/05/2016	10/05/2016	10/05/2016
10/05/2016	10/05/2016	10/05/2016

- Legende des zones
- Indice zoné
 - Indice de zone
 - Indice de zone
 - Indice zoné pour infrastructure
 - Périmètre de protection
 - Périmètre de protection

Source : Copie de données communales

Transport de matières dangereuses



Le risque de transport de matières dangereuses (TMD) est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces matières (toxiques, explosives, polluantes ou inflammables) par voie routière, ferroviaire, fluviale ou par canalisation.

AVANT

- > **S'informer des pictogrammes de dangers et des risques associés**
- > **Connaître les consignes de confinement**

PENDANT

- > **S'éloigner de l'accident et interdire l'accès à la zone**
- > **Se confiner si nécessaire**
- > **Prévenir les sapeurs-pompiers ou la gendarmerie**
- > **Ne pas chercher vos enfants à l'école**
- > **Ne pas fumer ou générer de flamme ou d'étincelle**

APRES

- > **Écouter et suivre les consignes des autorités**
- > **Aérer le lieu de confinement une fois l'alerte levée**

336 → CODE DANGER: ICI TRÈS INFLAMMABLE (33) ET TOXIQUE (6)
1224 → 1224: CODE MATIÈRE: ICI « CÉTONES LIQUIDES »

Une autre plaque (losange) précise le symbole de quelques dangers, en voici quelques exemples :

			
MATIÈRE OU GAZ INFLAMMABLE	MATIÈRE OU GAZ CORROSIF	RISQUE D'EXPLOSION	MATIÈRE OU GAZ TOXIQUE

Moyens d'alerte



Mégaphone



Porte à porte



Radio



Panneaux d'affichage



Site Internet



Réseaux sociaux

Reflexes



S'enfermer dans un bâtiment



Boucher toute s les arrivées d'air



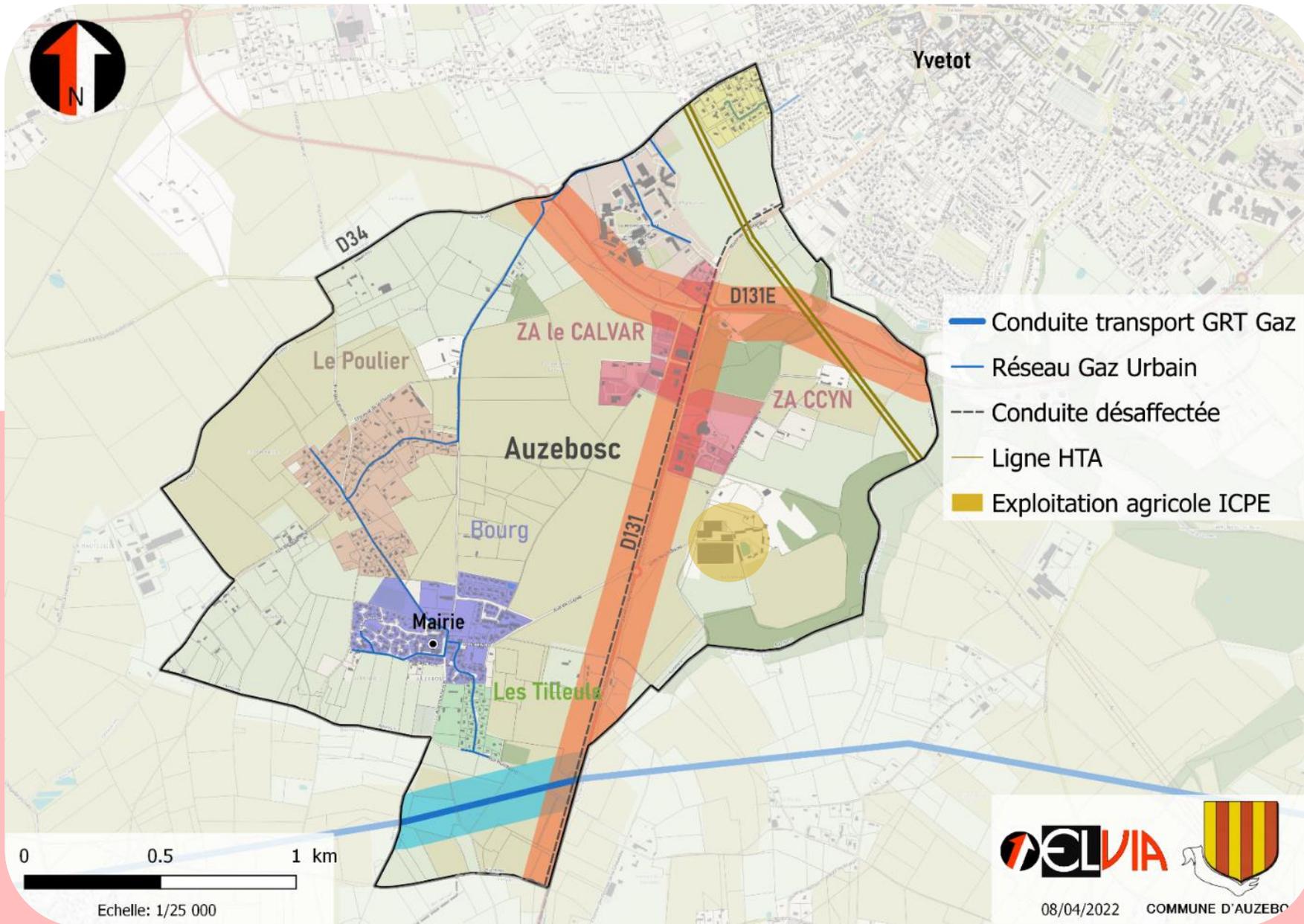
Suivre les consignes



Ne pas chercher les enfants à l'école



Ne pas téléphoner : libérer les lignes pour les secours





Tempête

Les tempêtes se traduisent par des vents supérieurs à 89 km/h correspondant au degré 10 de l'échelle de Beaufort (échelle de classification des vents). Une tempête est donc une perturbation climatique qui entraîne des vents très violents accompagnés de pluies ou des chutes de neige.

AVANT

- > **Se tenir informer**
- > **Mettre à l'abri les objets susceptibles d'être emportés**
- > **Rentrer les animaux à l'abri**
- > **Elaguer les arbres autour des habitations**

PENDANT

- > **Eviter de sortir**
- > **Débrancher les appareils électriques**
- > **Ne pas intervenir sur la toiture**
- > **Ne pas chercher vos enfants à l'école**

APRES

- > **Ne pas toucher aux fils électriques tombés**
- > **Observer les arbres aux alentours et informer les pompiers de tout arbre menaçant de tomber**

Moyens d'alerte



Mégaphone



Radio



Panneaux d'affichage



Site Internet



Réseaux sociaux



Canicule

La canicule se définit comme un niveau de très forte chaleur le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée. En Seine-Maritime, le seuil de canicule est fixé à 33-34°C le jour et 18-19°C la nuit.

AVANT

- > Renseigner les personnes en situation de vulnérabilité au sein du CCAS
- > Être attentif aux voisins et aux membres de la famille

PENDANT

- > Maintenir une température fraîche au sein des habitations
- > Fermer les volets en journée et aérer le soir
- > Boire régulièrement de l'eau
- > Éviter de boire de l'alcool
- > Éviter les efforts physiques
- > Éviter de sortir aux heures les plus chaudes
- > Éviter de se déplacer à l'extérieur

APRES

- > Si l'on ressent le moindre inconfort, ne pas hésiter à demander de l'aide
- > Penser aux personnes âgées, isolées et fragiles

Moyens d'alerte



Porte à porte



Radio



Panneaux d'affichage



Site Internet



Réseaux sociaux



Grand froid

Un épisode de grand froid est un phénomène météorologique provoquant des effets potentiellement dangereux tel que les chutes de neige ou le verglas, qui peuvent gravement affecter la vie quotidienne et interrompre les flux de circulation

AVANT

- > Renseigner les personnes en situation de vulnérabilité au sein du CCAS
- > Être attentif aux voisins et aux membres de la famille

PENDANT

- > Maintenir une température ambiante au sein des habitations
- > Boire régulièrement de l'eau
- > Se nourrir convenablement
- > Éviter de boire d'alcool
- > Éviter les efforts physiques
- > Éviter de sortir aux heures les plus froides
- > Éviter de se déplacer à l'extérieur

APRES

- > Évaluer les dégâts et les dangers
- > Vérifier vos canalisations d'eau après le dégel
- > Faire attention aux câbles électriques tombés
- > Apporter une première aide aux voisins
- > Penser aux personnes âgées, isolées et fragiles

Moyens d'alerte



Porte à porte



Radio



Panneaux d'affichage



Site Internet



Réseaux sociaux



Nucléaire

Le risque nucléaire provient du risque de rejet d'éléments radioactifs qui peut survenir lors d'accidents de transport, lors d'utilisations médicales ou industrielles de radioéléments ou encore en cas de dysfonctionnement grave sur une installation nucléaire.

En cas d'irradiation, des effets n'apparaissent pas systématiquement chez toutes les personnes et peuvent se manifester longtemps après, par la manifestation de cancers et d'anomalies génétiques.

AVANT

- > **Connaître le signal d'alerte et les consignes de sécurité**
- > **Connaître la fréquence radio (Cf consignes générales)**

PENDANT

- > **Rester à l'écoute des consignes des autorités compétentes**
- > **Se confiner dans le bâtiment le plus proche**
- > **Fermer toutes les ouvertures et boucher les entrées d'airs**
- > **Arrêter la ventilation, la climatisation et le chauffage**
- > **Écouter la radio. Toutes les précisions sur la nature des dangers, l'évolution de la situation et les consignes de sécurité à respecter seront données par la radio**
- > **Ne pas chercher vos enfants à l'école**
- > **Ne pas téléphoner. Les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les urgences et les secours**

APRES

- > **Respecter les consignes qui vous seront données par les autorités**
- > **Ne pas toucher aux objets, aliments ou à l'eau qui auraient été contaminés.**

Une échelle internationale a été établie pour caractériser les incidents et accidents nucléaires :

7	Accidents majeurs (Tchernobyl, Fukushima). Effet étendu sur la santé et l'environnement.
6	Accident grave. Rejet important avec application des contre-mesures prévues.
5	Accident présentant des risques à l'extérieur du site.
4	Accident sur l'installation. Rejets mineurs à l'extérieur du site.
3	Incident important affectant la sûreté. Contamination sur site.
2	Incident susceptible de développements ultérieurs.
1	Anomalie de Fonctionnement sans influence sur la sûreté.

Reflexes



S'enfermer dans un bâtiment



Boucher toutes les arrivées d'air



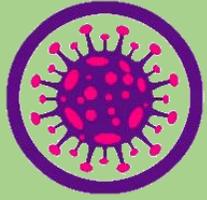
Suivre les consignes



Ne pas chercher les enfants à l'école



Ne pas téléphoner : libérer les lignes pour les secours



Pandémie

Il existe trois types de risques sanitaires :

- Une épidémie : augmentation de l'incidence d'une maladie en un lieu et un moment donné.
- Une épizootie : maladie touchant une ou des espèces animales et possiblement contagieuse pour l'homme (une zoonose)
- Une pandémie : épidémie touchant une large zone géographique internationale. Elle impacte une partie très importante de la population mondiale.

AVANT

- > **Se faire vacciner. La vaccination est la barrière la plus efficace si le vaccin existe.**
- > **Adopter les gestes barrières**
- > **Les détenteurs d'oiseaux domestiques font l'objet d'une nouvelle réglementation depuis 2016 (Arrêté du 08 février 2016 relatif aux mesures de biosécurité)**

PENDANT

- > **Eviter de sortir**
- > **Avoir recours aux médicaments s'ils existent**
- > **Adopter les gestes barrières et les recommandations**
- > **Porter un masque si vous êtes malade ou en contact avec des personnes fragiles**

APRES

- > **Éviter les lieux très fréquentés**
- > **Aérer votre logement pour renouveler l'air**

MAÎTRISEZ LES BONS GESTES CONTRE LES VIRUS DE L'HIVER

- Éternuer dans son coude.
- Se laver les mains régulièrement.
- Porter un masque jetable.
- Utiliser un mouchoir à usage unique.

APPRENEZ CE NOUVEAU GESTE CONTRE LES VIRUS DE L'HIVER

Dès l'apparition des premiers symptômes, portez un masque jetable pour protéger les jeunes enfants et les personnes âgées.

- Prendre le masque, le bord rigide vers le haut.
- Placer le masque sur le visage, puis le fixer.
- Mouler le haut du masque sur la racine du nez.
- Abaisser le masque sous le menton.

Logos: République Française, Assurance Maladie, Santé publique France.



Risque Terroriste

Le terrorisme est un ensemble d'actes de violence (attentats, prises d'otages, ...) commis par une organisation pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement, pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système. Le terrorisme est l'emploi de la terreur à des fins politiques, religieuses ou idéologiques.

AVANT

- > Surveiller ses effets personnels dans les lieux publics
- > Signaler tout comportement ou objet suspect en appelant le 17
- > Repérer les issues de secours dans les lieux publics

PENDANT

- > S'échapper et aider les personnes à s'échapper sans vous exposer au danger
- > Se cacher et se barricader puis s'allonger au sol en éteignant lumières, sons et sonneries
- > Une fois en sécurité, appelez le 17 ou le 112 - 114 pour les personnes ayant du mal à parler ou à entendre
- > Ne pas courir vers les forces de l'ordre et ne pas faire de mouvement brusque (mains ouvertes et levées)

APRES

- > Si vous faites partie de la famille d'une victime, allez au CENTRE D'ACCUEIL DES FAMILLES (CAF)
- > Contacter le 08VICTIMES au 08 842 846 37 ou le 116 006
- > S'informer auprès du Guichet Unique d'Information et de Déclaration (GUIDE) pour les victimes : <http://www.gouvernement.fr/guide-victimes>.

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* → **2/ SE CACHER**

3/ ALERTER
ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

1 Localisez le danger pour vous en éloigner
Enfermez-vous et barricadez-vous

2 Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper
Ne vous exposez pas
Éteignez la lumière et coupez le son des appareils
Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

3 Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

4 SINON, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

17 ou 112
Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Gardez les mains levées et ouvertes

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr



Pour en savoir plus :
[www. www. encasdattaque.gouv.fr](http://www.encasdattaque.gouv.fr) riste



Urgence

- > N° d'urgence européen : 112
- > Pompiers : 18
- > Gendarmerie : 17
- > Samu : 15
- > N° d'urgence sourds et malentendants : 114

Numéros utiles

- > Mairie : 02 35 95 13 48
- > Urgence Gaz : 0 800 473 333
- > Urgence EDF : 09 72 67 50 76
- > Direction routes: 02 32 93 90 30

Kit sécurité conseillé

- > Radio et lampe de poche à pile
- > Réserve d'eau et de nourriture
- > Médicaments urgents
- > Vêtement de rechange
- > Couverture
- > Ruban adhésif

Consignes générales

Les bons reflexes en cas d'alerte



Abritez-vous
dans un bâtiment
en dur



Informez-vous



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas,
libérez les lignes
pour les secours

Moyens d'alerte



Mégaphone



**Panneaux
d'affichage**

En Mairie



Porte à porte



Site Internet

www.auzebosc.fr



Radio

France bleu : 100.1
France Inter 96,5
RCF: 106.5
Phare : 94.9



Réseaux sociaux

Facebook: Auzebosc

Centre d'accueil et de regroupement

- > Salle polyvalente – Rue de l'église, 76190 Auzebosc